

# Diplômes d'études spécialisées (D.E.S.) de la discipline Biologique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

---

## PARCOURS PROPOSÉS

DES Biologie médicale

## Présentation

La liste des diplômes d'études spécialisées qui peuvent être acquis dans le cadre du troisième cycle des études de médecine est fixée comme suit : selon l'arrêté du 21 avril 2017 et selon l'arrêté modifié du 19 mars 2019 ( [JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE](#) )

Diplômes d'études spécialisées de la discipline  
BIOLOGIQUE :

- \* Biologie médicale

## En bref

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**